

Administration communale



1, rue Neuve  
L-9353 Bettendorf

## AVIS AU PUBLIC

Concerne : **Nouvelle fixation du prix de vente des repas sur roues**

Par la présente il est porté à la connaissance du public qu'en séance du 25 octobre 2023, point 4.2, le conseil communal a décidé de fixer avec effet au 1.1.2024 le prix de vente des repas à facturer aux bénéficiaires comme suit :

1. Les ménages composés d'une seule personne dont le revenu mensuel cumulé net est inférieur ou égal à 2.500 € payeront **15 € par repas (n.i. 944,43 au 1.6.2023)**
2. Les ménages composés de deux personnes dont le revenu mensuel cumulé net est inférieur ou égal à 4.500 € payeront **15 € par repas (n.i. 944,43 au 1.6.2023)**
3. Les autres ménages payeront **18,76 € par repas (n.i. 944,43 au 1.6.2023)**.

Cette décision a été approuvée par M. le Ministre des Affaires intérieures en date du 13 décembre 2023, référence 846x66de1.

Bettendorf, le 27 décembre 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins,



Patrick Mergen  
Bourgmestre

Mireille Schlechter  
Secrétaire communale